262	P NP X	DM38
Projet de reconstruction du complexe Turcot à Montréal, Montréal-Ouest et Westmount		
Montréa	al (5211-06-124

Rapport sur le réaménagement de l'échangeur Turcot

Le Conseil Communautaire Notre-Dame-de Grâce se réjouit de pouvoir soumettre le présent rapport au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement au sujet du plan de réaménagement de l'échangeur Turcot du Ministère de Transport du Québec.

À titre de membre de la coalition Mobilisation Turcot le Conseil Communautaire Notre-Dame-de Grâce regrette le manque de vision dont fait preuve la MTQ en proposant un tel plan. À l'instar du Plan de transport de Montréal le plan de développement durable de la MTQ propose de réduire le nombre de véhicules sur les routes mais paradoxalement, ce plan accroît la capacité de l'échangeur Turcot. Compte tenu de prix croissant de l'essence, de la gravité des émissions de gaz à effet de serre, des effets négatifs sur la santé des gaz émis par les voitures ainsi que la littérature abondante concernant l'inactivité physique qu'entraîne la conduite, le plan de la MTQ est peu judicieux.

Le présent rapport met en évidence nos craintes quant aux effets négatifs qu'aurait le projet actuel sur la qualité de vie à Montréal en général et pour les résidents de Notre-Dame-de Grâce en particulier.

Le Conseil Communautaire Notre-Dame-de Grâce ce joint à d'autres organismes tel que le Conseil régional de l'environnement afin de demander un élargissement de la BAPE pour que le projet TURCOT soit abordé en tenant compte de tous les projets avec lesquels il un lien direct tels la navette ferroviaire aéroportuaire, le réaménagement de la rue Notre-Dame, les projets de tramway et de tram-train, l'amélioration du service de train de banlieue ou encore le projet Viabus.

Ces projets ne doivent pas être dissociés puisqu'ils constituent le réseau de transport de notre ville. Les projets proposés devraient être envisagés comme un seul et unique et évalués dans l'optique de réduire les émissions de gaz à effet de serre de la manière la plus efficace qui soit. Par ailleurs, les transports actif et public doivent être encouragés et l'efficacité du système accrue.

Réaménagement de l'échangeur Turcot :Un projet non indiqué pour Montréal

Préserver notre santé: « Le plan proposé aura des effets négatifs sur la santé des montréalais et tout particulièrement pour ceux vivant à proximité de l'autoroute.

Selon la Direction de la santé publique, la présence de polluants dans l'air, que ce soit sous forme de divers gaz toxiques (monxyde de carbone, oxydes d'azote, oxydes de souffre....), de composés organiques volatils (benzène, toluène, etc) ou de matière particulaire a un impact important sur la santé. Par exemple, une étude de Santé Canada a estimé que la pollution atmosphérique était responsable de 1540 décès par année à Montréal, dont 1140 attribuables à une exposition chronique, sur une longue

période. Le transport automobile est responsable d'une bonne partie de cette pollution atmosphérique. Par exemple, une recherche montréalaise par le Dr Audrey Smargiassi a montré que les personnes de plus de 60 ans habitant le long d'une route avec plus de 7 700 véhicules/heure en pointe matinale présentaient un risque d'hospitalisation pour problèmes respiratoires de 30 % supérieur à celui des résidants de rue tranquilles. »Extrait du site web de la mobilisation Turcot

Amener Turcot près des zones d'habitation exposerait ces populations à des risques

À Notre-Dame-de-Grâce les résidents de St-Raymond subiraient les effets négatifs du projet. Ceci nous alarme tout paticulièrement dans la mesure où cette population est déjà fragilisée du point de vue économique et social.

Préserver notre the environement:

Le plan aura un impact négatif sur la santé mais aussi sur l'environnement. Augmenter la capacité de l'échangeur Turcot concourrait à accroître les émissions de gaz à effet de serre et autres polluants atmosphériques. Nous nous opposons à l'argument selon lequel les nouveaux types de véhicules produiraient moins de gaz à effet de serre ; cet argument ne justifie en aucun cas l'augmentation de la capacité de circulation de l'échangeur. Nous sommes convaincus que ces questions doivent être résolues dans l'immédiat en réduisant le nombre de véhicules en circulation. En outre, la perte d'espace urbain, la contamination du sol, la pollution de l'eau et la création d'îlots de chaleur sont autant d'éléments qui constituent également un problème.

La démolition de logements à prix abordable demande réflexion:

Un des aspects de ce plan nous parait particulièrement déplacé au 21^{ième} siècle, il s'agit en l'occurrence de la démolition de plus de 100 unités de logement situées au sud ouest de l'arrondissement. Détruire des unités de logement abordables locatives dans un secteur où ceux-ci sont très en demande est tout simplement inacceptable.

Bien que la MTQ ait offert de proposer aux locataires qui seraient déplacés d'être relogés dans de nouveaux bâtiments construits par le Programme Accès logis. Toutefois, certains de ces locataires ne seraient pas admissibles à ce projet. Par ailleurs, le Village des Tanneries est un quartier dynamique qui doit être préservé.

Un tissu urbain perméable qui doit être préservé et non détruit:

La planification urbaine pose problème. Ériger un mur entraverait la cohésion sociale dans la mesure où le quartier serait séparé en deux baissant ainsi valeur des propriétés et accroissant le taux de criminalité.

Le cas du secteur Cabot nous préoccupe plus particulièrement ; puisqu'il se trouverait coupé du secteur Galt à Côte St-Paul. De plus, l'échangeur encombrera considérablement les lieux.

Infrastructure de transport public nécessaire.

Nous avons été particulièrement consterné d'apprendre que le plan ne prévoit aucune augmentation de l'infrastructure de transport public. Un tel investissement contribuerait à diminuer le besoin d'espace pour les voitures sur l'échangeur. De surcroît, une des voies actuelles devrait être réservée aux bus dans les deux sens (ni automobilistes ni taxis) et cela sans ajouter de voie.

Les préoccupations NDG

De nombreux résidents partagent les préoccupations ci-dessus mentionnées mais parallèlement à cela Notre-Dame-de-Grâce se verra affecté de manière très spécifique.

Escarpment St-Jacques:

Ce site sauvage est protégé par la Ville de Montréal à titre de d'éco-territoire Selon Patrick Asch d'Héritage laurentien déplacer l'autoroute à 15 mètres de l'escarpement aurait un effet désastreux sur la faune qui s'y trouve. L'espace vert prévu ne constitue pas une barrière suffisamment importante pour protéger la biodiversité du site, il faudrait donc étendre cet espace vert.

La circulation à Notre-Dame-de-Grâce: Les résidents de Notre-Dame-de-Grâce présents le 27 mai 2009 à l'Assemblée publique, sur le plan de réaménagement Turcot, ont exprimé leur profonde inquiétude quant à la configuration proposée compte tenu du fait que celle-ci causerait une augmentation du nombre de véhicule dans le quartier. Les résidents s'inquiètent de voir Notre-Dame-de-Grâce coupé du centre ville et demandent plus d'information sur l'impact de la clôture de la bretelle Girouard à hauteur de la 15 sud et de la 20 est. Toute analyse devrait prendre en compte les conséquences d'une circulation croissante causée par la construction du Centre Hospitalier universitaire McGill sur le site de la cour Glen.

Conclusion

Finalement, le Conseil communautaire Notre-Dame-de-Grâce considère le plan de réaménagement Turcot du Ministère de Transport de Québec comme étant déficient. Nous demandons que la BAPE recommande à la MTQ de soumettre un nouveau plan fondé sur les points susmentionnés et ce après une consultation publique de fond.